



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION

Rapporteuse : Madame la Maire

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

49 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FCO RUGBY

Il est exposé à votre assemblée que la Commune d'Oloron Ste-Marie soutient les activités du FCO RUGBY et accompagne les actions du club dans plusieurs domaines :

- La formation et le développement de la pratique :

- Croissance des effectifs filles et garçons +23% sur 3 ans (augmentant ainsi les coûts de transport),
- Participation aux compétitions de niveau national pour trois des équipes du FCO Rugby : cadets, juniors et séniors,
- Promotion de la pratique féminine (2 équipes : séniors, cadettes),
- Développement de la pratique du rugby à 7,
- Organisation du tournoi de rugby à 5 des entreprises,
- Accueil de plateaux des écoles de rugby sur le site du stade de St-Pée,
- Poursuite du CEL - Centre d'Entraînement Labellisé (joueurs filles garçons à haut potentiel du club),

- **La promotion de la ville et du territoire** de par notamment le niveau national de plusieurs de ses équipes,

- **La politique RSE du club** qui repose sur 5 piliers (jeunesse-éducation-transmission des valeurs / formation + EDR - développement sportif / lien social / faire-sens / éco responsabilité et environnement / bien être et sport-adapté). Grâce à son programme RSE, le club s'est classé en 2025, 160ème sur 1567 clubs participants au challenge "club engagé FFR" soit dans les 10% premiers clubs français toutes divisions confondues dont clubs professionnels. Ce classement prouve l'engagement du rugby pour les valeurs essentielles (65 actions engagées).

Afin de permettre au club de maintenir ce haut niveau d'implication et de développement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de 75 000 €.

Où il est exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **MANIFESTE** le soutien de la Commune d'Oloron Ste-Marie aux activités du FCO Rugby,
- **DÉCIDE** du versement d'une subvention exceptionnelle de 75 000 € à l'association FCO RUGBY,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026.

Ainsi délibéré à Oloron Ste-MARIE, ledit jour 30 avril 2026.

Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE *05/05/2026*



Marie-Lyse BISTUÉ

